

FICHE D'INSCRIPTION - SAISON 2022/2023

FORMULES ET TARIFS

JEUNE			ADULTES (Par personne)		
<i>Cotisation et licence (Obligatoire pour participer aux entrainements)</i>					
1 enfant	95€		1 adulte	175€	
Parent jouant avec son enfant <i>*inscrit à l'école de tennis</i>	85€		1 adulte « Couple »	145€	
			Etudiant	115€	
			Été (à partir du 1 ^{er} mai)	100€	
			Été (à partir du 1 ^{er} juillet)	80€	
			Découverte : valable 3 mois <i>*Ne jamais avoir été licencié ou non licencié pendant 3 ans.</i>	40€	
<i>Entrainements</i>					
Mini tennis (1h, 5-6 ans)	80€		Entrainement (1h30)	200€	
Entrainement (1h30) <i>*Possibilité de cours 1h15 selon effectif</i>	160€ 135€				
Entrainement (2x1h30) <i>*Après accord des moniteurs</i>	325€				
Réduction de 15% dès le 2 ^{ème} enfant / Réduction de 5% pour les habitants de la Rivière <i>*s'applique sur le tarif le plus bas / Sur présentation d'un justificatif de domicile</i>					

COORDONNEES

Nom – Prénom <i>Licencié</i>					
Nom – Prénom <i>Parent</i>					
Adresse					
Date de naissance					
Portable 1		Portable 2			
Mail					

- Certificat Médical
ou
 Attestation Q-S Sport

Nouveau paiement en ligne
(1 fois ou 3 fois sans frais)
A partir du 1^{er} septembre

Règlement

- Espèce
 Chèque
 Bons CAF
 Chèque Sport
 Chèque vacances
 En ligne



Pour le règlement en plusieurs fois, merci d'établir les chèques à l'avance en mentionnant au dos le mois d'encaissement.



Je soussigné [nom et prénom] :

Agissant en qualité de représentant légal de :

Reconnais que l'adhésion au Tennis Club de la Rivière de Corps entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis.

Reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, avoir été informé et avoir pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence.

Reconnais avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires (notamment celles proposées par la FFT) afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel.

Autorise le Tennis Club de La Rivière de Corps, pour sa communication interne et/ou externe, à capter et à utiliser, pour la saison en cours, l'image de la personne objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support.

L'adhésion au club entraîne de facto l'adhésion du membre à la FFT, y compris des organes déconcentrés (ligues et comités départementaux). Le club et la FFT pourront être amenés à utiliser vos données personnelles (notamment l'adresse de messagerie électronique) pour les besoins de l'organisation de l'activité fédérale (notamment l'envoi de l'attestation de licence). À cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le club et la FFT. Sous réserve de votre accord, le Club et la FFT (y compris ses organes déconcentrés) pourront éventuellement réutiliser ces données à des fins commerciales, et les communiquer à titre onéreux ou gratuit à leurs partenaires commerciaux respectifs.

Accepte de recevoir des propositions commerciales de la part de la FFT (billetteries pour Roland-Garros etc...) et de ses partenaires.

En tout état de cause, conformément aux dispositions des articles 39 et 40 de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et, le cas échéant, de suppression des données vous concernant. Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invité à vous adresser au club (indiquer la personne ad hoc), et/ou au correspondant Informatique et Libertés de la FFT (cilfft@fft.fr).

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toutes informations sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la Cnil (www.cnil.fr)

L'inscription est définitive, toute année commencée est due en totalité, hormis en cas de situation de force majeure.

Attention le club ne remboursera pas tous cours annulés pour une cause indépendante de sa volonté. L'inscription payée en début d'année sera entièrement due.

Fait à : Le :

Signature du membre (ou, pour un mineur, de son représentant légal) :

